

le monde des artisans

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// MAINE-ET-LOIRE

PAYS DE LA LOIRE

04 ACTUALITÉS
L'entrepreneuriat
au féminin

06 ACTUALITÉS
Vous envisagez de recruter ?
Pensez aux emplois francs!

14 FORMATION
« La parenthèse
inattendue »



LES 1ERS TROPHÉES DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

P. 10



PAYS DE LA LOIRE
MAINE-ET-LOIRE

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !



**Assureur depuis plus de 60 ans MAAF PRO est à vos côtés
pour vous conseiller et vous accompagner dans vos activités
professionnelles comme dans votre vie personnelle.**





En fin d'année, des mécontentements se sont exprimés par rapport à la politique menée par notre Gouvernement. Que nous soyons d'accord ou non avec ce mouvement, il résulte que nos entreprises artisanales ont été fortement impactées par les blocages des « gilets jaunes », entraînant une forte baisse de leur chiffre d'affaires (jusqu'à 60 % selon les secteurs). Ces perturbations viennent aggraver l'impact de la concurrence liée aux nouvelles formes de distribution, et nous devons tous mesurer les conséquences désastreuses du e-commerce pratiqué par les multinationales. Nous en appelons par conséquent à la responsabilité de nos concitoyens et des consommateurs pour soutenir notre économie de proximité. Nos entreprises locales contribuent à la vitalité de nos territoires par un savoir-faire reconnu et des produits de qualité. Leur activité génère des emplois durables et non délocalisables. Accompagner, défendre, soutenir, mettre en valeur les entreprises artisanales et ceux qui les dirigent, c'est l'enjeu au quotidien de notre CMA des Pays de la Loire, d'être aux côtés des porteurs de projets, des créateurs et des artisans, dans les bons moments comme dans les situations difficiles. Dans un contexte en constante évolution, nous continuerons à porter ces valeurs et à défendre ceux qui s'engagent, qui entreprennent, et qui créent une vraie richesse économique sur l'ensemble du territoire ligérien. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2019 et pour votre entreprise, une activité forte et prospère.

Joël Fourny

Président de la CMA Pays de la Loire

Gérard Aubry

Président de la délégation
Maine-et-Loire

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

L'entrepreneuriat au féminin
Carrefour de l'orientation,
des métiers et de l'entreprise
Action Cœur de ville: c'est parti!
Qualité et savoir-faire
au programme
Vous envisagez de recruter?
Pensez aux emplois francs!
Nadège Bascoulergue,
Meilleur Ouvrier de France
en esthétique!

PRATIQUE 14

« La parenthèse inattendue »
L'excellence mise à l'honneur
à l'Urma 49
Premiers secours:
parés à toute urgence

10 EN RÉGION Les 1^{ers} trophées de l'Excellence artisanale

Secret des affaires:
êtes-vous protégés?
Comment transférer
le siège social de votre entreprise
Spear phishing: halte au piège

REGARDS 24

Métiers: menuisiers-agenceurs
et selliers-garnisseurs
Ephtée: déesse de la malle
L'expression d'une terre
Jean-Luc Chabanne:
secrétaire général du Coet-Mof

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 pour les abonnés du Maine-et-Loire.

Le Monde des artisans n°128 - Janvier/février 2019 - Édition du Maine-et-Loire - Président du comité de rédaction des pages locales: Gérard Aubry - Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat du Maine-et-Loire - Éditeur délégué: Stéphane Schmitt - Rédaction: ATC, port.: 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com - Ont collaboré à ce numéro: Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Christelle Fénéon, Isabelle Playeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson - Secrétariat de rédaction: Pixel6TM (Marlène Brunet) - Publicité: ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris - Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr - Photographies: Pixel6TM crédits photos pages départementales: cma 49, Fotolia - Promotion diffusion: Shirley Elter, Tél.: 03 87 69 18 18, Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter - Conception éditoriale et graphique: TEMA | presse, Tél. 03 87 69 18 01 - Fabrication: Pixel6TM - Éditeur: Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1. PDG et directeur de la publication: François Grandidier - N° commission paritaire: 0321 T 86957 - ISSN: 1271-3074 - Dépôt légal: janvier 2019 - Impression: Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes - 88000 Épinal.



L'entrepreneuriat au féminin

Le 8 mars 2019, Journée internationale de la femme, la chambre de métiers et de l'artisanat, en partenariat avec la délégation de l'égalité des droits des femmes, lancera le trophée « Entrepreneures de talent 2019 », dont l'objectif est d'encourager et de valoriser l'entrepreneuriat féminin.

Ce concours, doté de trois prix d'une valeur de 2000 € chacun, vient récompenser trois catégories: jeunesse, audace et innovation. Il s'adresse aux créatrices ou aux repreneuses d'entreprises composées de moins de 50 salariés, quelle que soit l'activité (artisanale, commerçante, agricole, artistique et professions libérales). Toutes les formes juridiques sont éligibles. Les critères de sélection portent, entre autres, sur les potentiels de développement économique et d'emploi, de création de lien social et de l'innovation que le projet pourra apporter.

De belles récompenses

La remise des prix aux lauréats départementaux aura lieu la première semaine d'octobre, lors de la semaine de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Une remise des prix régionaux sera organisée à Nantes, à l'occasion du Salon des entrepreneurs. En 2018, les trois prix ont été attribués aux entreprises suivantes:

- Les Demoiselles d'Anjou (trophée Jeunesse): Manon

et Cléa Malbezin proposent des pièces uniques en verre destinées aux arts de la table. Le prix de 2000 € leur a permis d'acquérir un deuxième four.

- La Brasserie des Fontaines (trophée Innovation): Anne-Catherine Saily produit des bières artisanales biologiques et des sodas. Le prix de 2000 € lui a permis de moderniser son outil de production.

- Les Délices de Flo (trophée Audace): Florence Tessier fabrique des confitures artisanales. Le prix de 2000 € lui a permis de développer ses ventes à l'export.

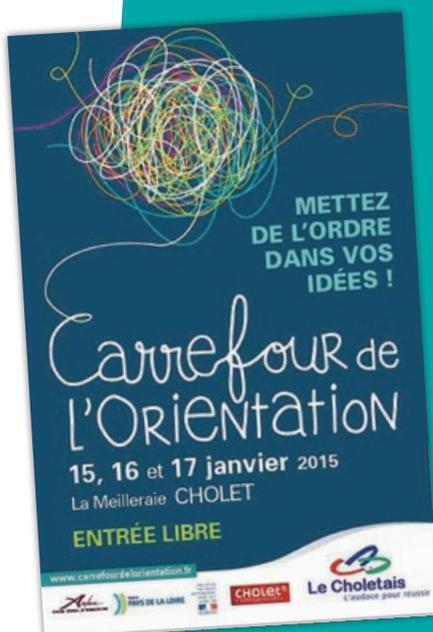


VOUS POURREZ PROCHAINEMENT TÉLÉCHARGER LE DOSSIER DE CANDIDATURE SUR NOTRE SITE

www.artisanatpaysdelaloire.fr. Les documents seront à retourner dûment renseignés sous format électronique.

CARREFOUR DE L'ORIENTATION, DES MÉTIERS ET DE L'ENTREPRISE

Les jeudi 17, vendredi 18 et samedi 19 janvier, l'agglomération du Choletais organise le 9^e Carrefour de l'orientation, des métiers et de l'entreprise, au sein du parc des expositions de la Meilleraie. 400 exposants seront à l'écoute des jeunes et de leurs parents, au cours de leur cheminement dans les différents forums et pavillons. Ils pourront assister à dix tables rondes et à trois soirées d'exception. Un pavillon spécialement dédié au développement durable et à la transition énergétique sera également accessible aux jeunes et au grand public, afin de leur présenter les nouveaux métiers de demain. La chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire sera présente sur l'espace apprentissage au travers de l'Urma - université régionale des métiers et de l'artisanat (stand FP 30) et de ses développeurs. L'antenne de Cholet de la CMA Maine-et-Loire sera, quant à elle, présente sur le stand de la Maison de la création et de la transmission d'entreprise.





C'est parti!



La participation de la CMA du Maine-et-Loire au projet de redynamisation du cœur de ville de Saumur entre dans le concret. Le 8 novembre dernier, à l'hôtel de ville de Saumur, la signature de la convention d'intervention marque le point de départ de la mission que la municipalité confie à la chambre de métiers dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville ». Aussitôt, en vue d'élaborer un plan d'action en faveur du développement des activités économiques, la CMA, associée à la CCI Maine-et-Loire, a interrogé professionnels et consommateurs afin de caractériser l'offre et la demande locale, et de connaître les projets des acteurs économiques du centre-ville.

Premiers résultats

Cette enquête, toujours en cours, apporte d'ores et déjà des enseignements utiles quant aux motifs de fréquentation des commerces et des services du centre-ville par

les consommateurs, leurs motivations d'achat, leur perception de l'offre de produits et de services et l'expression de leurs besoins. Concernant les professionnels, l'étude livre ses premiers résultats partiels sur la santé des entreprises, sur la performance de leurs matériels et installations, sur l'adaptation des locaux qu'elles occupent, sur les problématiques immobilières et urbaines auxquelles elles font face, sur leur visibilité commerciale et sur les chantiers de modernisation qu'elles conduisent. Cette première collecte de données va être complétée par des entretiens en face-à-face, menés auprès de 80 professionnels artisans et commerçants installés en cœur de ville. C'est ainsi qu'au terme de ces investigations, des actions visant à favoriser un développement économique et commercial équilibré pourront être proposées, pour accompagner la vie locale des entreprises et leur développement sur le territoire.



Qualité et savoir-faire au programme

Le titre de maître artisan constitue un véritable label de qualité. Cette distinction est destinée aux artisans diplômés du brevet de maîtrise, ou équivalent, et possédant deux ans d'expérience minimum. Ce titre salue également l'engagement des professionnels dans la formation des jeunes, et par là même la transmission de leurs savoir-faire.

Neuf nouveaux maîtres artisans ont été distingués par la chambre de métiers et de l'artisanat :

- **Vincent Allaire**, boucher charcutier traiteur à Saint-Rémy-en-Mauges
- **Patrick Bouvier**, ébéniste à Nyoiseau
- **David Cogne**, boucher-charcutier à Jarzé
- **André Gratas**, secrétariat à Sainte-Gemmes-sur-Loire
- **Laurent Leseul**, garagiste à Saint-Barthélémy-d'Anjou
- **Vincent Rapin**, boulanger-pâtissier à Le-May-sur-Evre
- **Olivier Robineau**, maçon à Saint-Quentin-en-Mauges
- **Gilles Roulland**, couvreur à Angers
- **Philippe Soulard**, boulanger-pâtissier à Angers

Bravo à eux!



Vous envisagez de recruter ? Pensez aux emplois francs!



Savez-vous que vous pouvez bénéficier d'une aide financière si vous embauchez un demandeur d'emploi résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ? Que ce soit en CDI ou en CDD d'au moins six mois, entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 décembre 2019.

Quels sont les quartiers concernés en Maine-et-Loire ?

Dans notre département, le demandeur d'emploi doit résider dans un des quartiers prioritaires de la communauté urbaine d'Angers: Belle Beille, Roseraie, Savary, Grand-Pigeon, Monplaisir, Les Hauts de Saint-Aubin, Beauval Bedier Moreellerie à Angers et le Grand Bellevue à Trélazé.

Quel est le montant de l'aide ?

- 5000 € par an pendant trois ans pour une embauche à temps plein en CDI;
- 2500 € par an pendant deux ans pour une embauche à temps plein en CDD d'au moins six mois.

Quelles entreprises peuvent bénéficier de l'aide emploi franc ?

Toutes les entreprises et toutes les associations affiliées à l'assurance chômage, mentionnées à l'article L. 5134-66 du Code du travail, peuvent recourir aux emplois francs.

Quelles sont les conditions à remplir pour prétendre à l'aide ?

- Embaucher un demandeur d'emploi, inscrit à Pôle emploi et qui réside dans l'un des quartiers cités;
- embaucher cette personne en CDI

ou en CDD d'au moins six mois;

- être une entreprise affiliée à l'assurance chômage;
- ne pas embaucher une personne ayant fait partie de l'entreprise dans les six mois avant sa date d'embauche;
- ne pas avoir procédé, dans les six mois précédant l'embauche, à un licenciement économique sur le poste à pourvoir.

Si ces conditions sont remplies, vous pouvez recruter un demandeur d'emploi en emploi franc:

- quel que soit son âge;
- quel que soit son niveau de diplôme;
- quelle que soit son ancienneté d'inscription à Pôle emploi;
- quel que soit son temps de travail au moment de l'embauche;
- quelle que soit sa rémunération au moment de l'embauche.

→ Pour bénéficier de l'aide, vous devez remplir le formulaire de demande d'aide et l'envoyer à Pôle emploi au plus tard deux mois après la signature du contrat de travail.

L'aide sera versée par Pôle emploi, chaque semestre, sur présentation d'un justificatif de présence du salarié. Pour remplir ce formulaire, vous devez demander à la personne que vous souhaitez embaucher:

- son attestation d'inscription à Pôle emploi mentionnant son adresse;
- un justificatif de domicile.



N'oubliez pas de joindre ces pièces à la demande d'aide. Les adresses mentionnées sur le justificatif de domicile et sur l'attestation de Pôle emploi doivent être les mêmes. En cas de difficultés ou pour être aidé dans votre recherche de candidats, vous pouvez appeler le service employeurs de Pôle emploi au 3995.

Pour en savoir plus
www.travail-emploi.gouv.fr/emplois-francs

PARTENAIRE DE
LA PERFORMANCE DES
CHEFS D'ENTREPRISE

Conseil & Expertise comptable

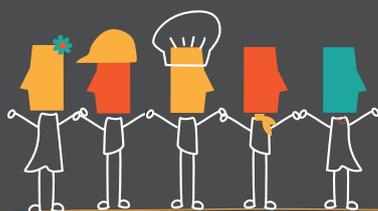
11 agences de proximité

Conseil et pilotage d'activité

Expertise comptable - Paie

Informatique

Fiscalité - Patrimoine



02 41 33 66 66
www.49.cerfrance.fr

CERFRANCE
entreprendre. ensemble



VOUS ÊTES ARTISAN ?

Nous vous accompagnons
pour la gestion et la comptabilité
de votre entreprise



À VOS CÔTÉS
POUR RÉUSSIR

14 Avenue Jean Joxé - CS 80646
49006 ANGERS CEDEX 01

contact@as49.fr
02.85.35.75.00

www.as49.fr

QUAND
VOUS REFERMEZ
UNE **Revue**
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À ELLE.

EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE.
DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS. CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio



Nadège Bascouergue Meilleur Ouvrier de France en esthétique!

Après des études d'ingénieur en informatique à Polytechnique, Nadège choisit finalement le métier d'esthéticienne, plus en adéquation avec ses aspirations. Après un BTS esthétique, les choses sont allées très vite. Salariée en salon, formatrice pour des marques, c'est à l'occasion d'un remplacement de manager que Nadège a eu envie de diriger son entreprise, avec ses idées et ses convictions. *« J'aime ce métier parce qu'il est pluridisciplinaire, technique et scientifique, manuel et humain. En m'installant il y a dix ans au centre commercial Jeanne-d'Arc, rue Louis-Gain à Angers, j'ai fait le choix d'un institut de quartier avec deux clientèles qui se complètent : celle qui vit ici et celle qui y travaille. »*

L'engagement comme moteur

L'évolution du salon l'a amenée à adopter une démarche éthique via l'utilisation et la promotion de produits véganes et respectueux de l'environnement, ou encore l'adaptation des soins aux saisons. *« Un Temps pour Soi »* compte

quatre salariées, dont deux sont en alternance *« parce que former fait partie du métier »*. Au-delà de la dimension technique du métier, Nadège conjugue son activité avec un engagement fort au sein de la Cnaib Spa 49, fédération départementale de l'esthétique dont elle est présidente, mais aussi en tant qu'éluë à la CMA et comme conseillère entreprise – école.

Meilleur Ouvrier de France, une belle reconnaissance

Son engagement pour la profession et l'artisanat ne suffisent pas à cette cheffe d'entreprise pleine d'énergie et de projets. *« J'adore être surbookée, mais j'avais besoin de reconnaissance, de crédibilité. Le chef d'entreprise est seul, sans garde-fou, et je voulais être évaluée. Le concours MOF me faisait rêver... »*

La première tentative... Puis la seconde

Nadège se souvient de sa première tentative, il y a deux ans, qu'elle a vécue comme une aventure personnelle, tout du moins au début...

Assez vite, elle a partagé cette expérience avec ses clients, certains lui servant même de modèle! *« J'ai été épatée du soutien que j'ai reçu de mon équipe. Nous avons vécu cela ensemble, jusqu'au déplacement avec 6 m³ de matériel et trois voitures... C'est une formidable aventure humaine qui a donné lieu à de précieux échanges avec des consœurs du département qui se sont mobilisées, qui m'ont aidée et m'ont soutenue. »* Un concours à la fois exigeant et complet, avec des épreuves qualificatives, d'abord : ongles, soins corps et visage, maquillages classique et artistique ; puis la finale, avec l'épreuve de body painting, la plus redoutée, mais qui restera sans doute sa plus grande fierté : *« Je partais de zéro. »* À 36 ans, Nadège recevra prochainement la précieuse distinction et portera le si convoité col *« bleu blanc rouge »*. S'il est remis à la Sorbonne et fait l'objet d'une réception à l'Élysée, Nadège compte faire de cette récompense un *« moteur de visibilité de l'institut à l'échelle locale, et déjà porteuse d'une dynamique au sein de l'équipe qui s'investit encore plus dans le métier »*.

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

Le magazine de
référence de l'artisanat

Des informations
pratiques et locales

Alimentation,
bâtiment, services,
production...

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



1^{ERS} TROPHÉES
EXCELLENCE
ARTISANALE
- PAYS DE LA LOIRE



Joël Fourny,
président de la CMA
Pays de la Loire :
« L'artisanat est
un élément fort de
lien social qui allie
performance et
modernité. »

Les 1^{ers} trophées de l'Excellence artisanale

C'est une première, initiée par la chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire avec le soutien de la Région. Les trophées de l'Excellence artisanale ont été remis le 26 novembre dernier, à Nantes. Un palmarès qui valorise un secteur où les parcours individuels et les trajectoires d'entreprises racontent de belles histoires.

UN JURY EXIGEANT

Au total, 50 entreprises artisanales ont candidaté. Pour auditionner et départager les 20 candidats finalistes, un jury composé de conseillers régionaux, d'élus de la CMA Pays de la Loire et de conseillers techniques, s'est réuni le 12 novembre dernier à Angers.

Pour Laurent Caillaud, conseiller régional: « Nous avons été attentifs au charisme du porteur de projet, à son approche managériale, à son savoir-faire mais aussi à sa vision sociétale et humaine de l'entreprise sur son territoire. »



LES ARTISANS PRIMÉS SONT...

CATÉGORIE ACTEUR DE L'ARTISANAT

1^{ER} PRIX

Xavier Lequerre, Fleurs de Toscane à La Baule (44)

2^E PRIX

Christophe Moreau, Les Ateliers du Goût à Foussais-Payré (85)

MENTION SPÉCIALE MÉTIERS D'ART

Éric Leblanc, Les Métiers du Plâtre à Loire-Authion (49)

ENCOURAGEMENTS DU JURY

Patis Renov – Marion Coupry au Mans (72)



De gauche à droite : Marion Coupry, Éric Leblanc, Christophe Moreau, Xavier Lequerre.

CATÉGORIE ENTREPRISE DE L'ARTISANAT

1^{ER} PRIX

Brouzils Auto, dirigée par Jérémy Cantin aux Brouzils (85)

2^E PRIX

Les rhums de Ced, dirigée par Cédric Brement à Saint-Hilaire-de-Chaléons (44)

MENTION SPÉCIALE MÉTIERS D'ART

Desevedavy Pianos, dirigée par Vincent Morin-Desevedavy à Orvault (44)

ENCOURAGEMENTS DU JURY

Geneslay Samuel à Saint-Jean-sur-Erve (53)



De gauche à droite : Samuel Geneslay, Vincent Morin-Desevedavy, Cédric Brement, Jérémy Cantin.

Christelle Morançais, présidente de la Région:
« L'artisanat, c'est une vitrine du savoir-faire. Ces trophées en sont la preuve, et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2019. »



De gauche à droite : Autour du Chapeau, plateforme collaborative, collectif Métiers d'Art, Au cœur des artistes.

CATÉGORIE PROJET DE L'ARTISANAT

1^{ER} PRIX

Au Cœur des Artistes au Mans (72)

2^E PRIX

Collectif Métiers d'Art au Poiré-sur-Vie (85)

MENTION SPÉCIALE MÉTIERS D'ART

Autour du Chapeau à La Baule (44)

ENCOURAGEMENTS DU JURY

MTX plateforme collaborative à Château-Thébaud (44)

RENDEZ-VOUS EN 2019 !

Les finales nationales en Normandie

#CAENODM2018



Formidable occasion de porter un coup de projecteur sur les métiers auprès des jeunes et des familles, la compétition s'est terminée après trois jours intenses d'efforts, de doutes, de joies ou de peines. Au-delà, les Olympiades des métiers évoquent le mieux le lien à faire entre les formations et les métiers. Elles sont aussi l'occasion de mettre en avant notre jeunesse talentueuse qui exerce ces métiers avec passion. Les Pays de la Loire, troisième région de France pour ses médailles et son excellence...

OR – 7 / ARGENT – 11 / BRONZE – 7 / EXCELLENCE – 10

Nos apprentis formés à l'Urma n'ont pas démerité :

- boulangerie – Antoine Heurteux (72) concourait pour Centre-Val de Loire;
- boucherie – Antoine Launay (85);
- poissonnerie – Faizdine Daoudou (44);
- boulangerie – Robin Borderon (49);
- tôlerie carrosserie – Léandre Joffrion (49).

Félicitations aux 720 compétiteurs

d'exception! Tous ont accompli une formidable performance! Direction Kazan en Russie en août 2019...



ENTREPRENDRE DANS LES TERRITOIRES

60 PROJETS POUR REVITALISER LES TERRITOIRES!

La Région des Pays de la Loire et l'Agence France Entrepreneur misent sur l'innovation pour doper la création d'entreprise. Les chambres de commerce et d'industrie, d'agriculture, de métiers et de l'artisanat, de l'économie sociale et solidaire mutualisent leurs moyens pour accompagner les porteurs de projet dans les territoires.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Toute structure privée, créée ou à créer, individuelle ou collective
- Les artisans, agriculteurs, commerçants, associations, groupements

QUELS SONT LES PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- Avoir un impact local
- Proposer des innovations pour les Ligériens: produit / service / marketing / commercial...

POUR QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

- Montrer qu'il est rentable de reprendre des entreprises qui fonctionnent...
Et pas seulement en ville!
- Faire du sur-mesure auprès de chaque porteur de projet en mixant les compétences des conseillers de chaque réseau!

+ **INFOS:** artisanatpaysdelaloire.fr



La CMA Pays de la Loire et l'Urssaf... **Un partenariat renforcé !**

L'objectif de la CMA Pays de la Loire est de mieux informer les artisans en amont sur la réglementation pour diminuer les éventuelles difficultés ainsi que les situations contentieuses!



Le 26 novembre dernier, Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire, et Jean-Marie Guerra, directeur régional de l'Urssaf, ont signé une convention de partenariat.

Ses effets ?

- Proposer aux artisans, à tout moment de la vie de leur entreprise, un accompagnement, des conseils ainsi qu'une sécurisation juridique sur la législation sociale;
- Minimiser l'appréhension du contrôle; considérer l'Urssaf comme un organisme accessible.

+ D'INFOS

artisanatpaysdelaloire.fr / urssaf.fr



Laval Virtual, c'est aussi pour les artisans



Douze artisans de la Mayenne et de la Sarthe sont d'ores et déjà inscrits au prochain Salon Laval Virtual, qui se déroulera du 20 au 22 mars pour les professionnels. Laval Virtual accueillera encore cette année plus de 300 exposants (Microsoft, PNY, immersion, TechViz, etc.) sur 9 000 m².

Inscriptions sur laval-virtual.com +

Ouvrons le champ des possibles pour les jeunes !



Aux côtés du ministère de l'Éducation nationale, la CMA Pays de la Loire est partie prenante pour favoriser la découverte professionnelle des collégiens.

MONSTAGEDETROISIEME.FR

C'est la plateforme où... Les élèves de 3^e pourront obtenir tous les conseils et les informations nécessaires. Les entreprises pourront déposer une offre de stage, et, peut-être, rencontrer leurs futurs apprentis!

Artisans d'aujourd'hui, montrons-leur nos métiers! Ensemble, permettons à ces professionnels de demain de réussir leur premier contact en entreprise!



FOCUS PRÉVENTION SANTÉ DES DIRIGEANTS

Quel est le facteur commun entre un dirigeant et son entreprise ? La santé, car :

« *Le capital santé du dirigeant de PME est le premier capital immatériel de l'entreprise* », Olivier Torrès, fondateur de l'Observatoire Amarok.

Les pratiques santé du dirigeant et les performances de son entreprise sont liées. Exemple : travailler plus de 60 heures par semaine réduit les performances de l'entreprise, voire devient contre-productif (étude régionale Harmonie Mutuelle - Soregor - février 2017). Votre chambre de métiers agit sur tous les leviers de la performance durable de votre entreprise, et s'engage ainsi à mener des actions de prévention en faveur de votre santé.

MERËM BOUTERA, Référente régionale en prévention santé des dirigeants.
mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr

« La parenthèse inattendue »

Le 18 mars 2019 sera la journée dédiée à la conjointe du chef d'entreprise ayant une part active dans l'entreprise.

Pour la troisième année consécutive, la chambre de métiers et de l'artisanat met à l'honneur les assistantes du chef d'entreprise en leur dédiant, quel que soit leur statut, une journée rien que pour elles. Cette année, en collaboration avec Céline Jet et Corentin Le Métayer, nous avons choisi d'axer notre journée autour du bien-être au travail. En participant à cette journée, vous découvrirez à la fois des outils pour mesurer et pour améliorer la qualité de vie au travail, pour analyser votre propre posture, et ainsi favoriser le bien-être individuel au service du collectif. Que vous soyez à temps

plein ou partiellement dans l'entreprise, que vous encadriez ou non des équipes, cette journée vous donnera les clés pour :

- développer des relations efficaces et harmonieuses;
- agir en respectant vos besoins et ceux des autres;
- développer une attitude proactive et collaborative au travail;
- mobiliser et préserver votre énergie.

Modalités

- **Conditions :** journée offerte à toutes les conjointes ayant une part active dans l'entreprise.
- **Date et lieu :** le lundi 18 mars

2019 de 9h à 17h à la chambre de métiers et de l'artisanat, située 5 rue Darwin à Angers.

COMMENT S'INSCRIRE ? PAR MAIL OU TÉLÉPHONE :

Olivia Retiere, responsable formation continue
02 41 22 61 27 ou 06 48 71 97 08
oretiere@artisanatpaysdelaloire.fr

Stéphanie Roulleau, assistante formation continue – 02 41 22 61 26
sroulleau@artisanatpaysdelaloire.fr
EN LIGNE : flashez ▼



Le titre ADEA : assistant(e) de dirigeant du chef d'entreprise artisanale

Une nouvelle promotion du titre ADEA démarrera le lundi 23 septembre 2019 à Angers. Cette formation est ouverte à raison d'une journée par semaine, pour la rendre compatible avec une activité professionnelle. L'ADEA est un titre homologué de niveau IV (bac), inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette formation permet aux conjointes, quel que soit leur statut, de maîtriser la fonction d'assistante dans sa diversité, sans perdre de vue l'essentiel. Il s'agit, lors de cette formation, d'approfondir les connaissances indispensables en matière de gestion, d'organisation, d'accueil clients et fournisseurs, de maîtrise de la bureautique et de stratégie commerciale. La formation permet aux conjointes, au-delà de la professionnalisation de leur fonction, de prendre leur juste place dans l'entreprise. Cette formation s'organise autour de quatre modules :

- communication et relations humaines (70 heures);
 - secrétariat et bureautique (112 heures);
- gestion de l'entreprise artisanale (203 heures);
- stratégie et techniques commerciales (98 heures).

**POUR EN SAVOIR PLUS,
CONTACTEZ LE SERVICE FORMATION CONTINUE**
02 41 22 61 26 – formationcontinue49@artisanatpaysdelaloire.fr

PORTRAITS DE NOS INTERVENANTS



CÉLINE JET

Issue du monde de l'entreprise, avec une expérience en tant que conjointe collaboratrice, aujourd'hui, j'allie mes expériences professionnelles d'ici et d'ailleurs, ma casquette de sophrologue et mon activité extraprofessionnelle de théâtre en tant que metteur en scène.



CORENTIN LE MÉTAYER

Préparateur physique, je me distingue du coach sportif par le fait que je m'occupe principalement d'athlètes qui ont un but de performance en compétition. L'idée pour moi est de travailler autour de la santé comme élément incontournable de la performance.

L'excellence mise à l'honneur à l'Urma 49



La session 2018 confirme une nouvelle fois les excellents résultats des apprentis de l'Urma 49 : 89,9 % des apprentis du centre de formation professionnelle de la chambre de métiers et de l'artisanat ont obtenu leur précieux sésame, soit 393 nouveaux diplômés.

Une cérémonie a été organisée en leur honneur, le 27 novembre dernier, sous la présidence de Pascale Couapel, élue de la CMA, et en présence de Montaine Huteau, élue de la ville d'Angers.

Le taux d'insertion professionnelle de ces lauréats (87 % pour les titulaires d'un bac pro, d'un brevet professionnel ou d'un brevet technique de métiers à l'Urma 49)⁽¹⁾ est la traduction de l'engagement des apprentis, et de la qualité du partenariat que l'Urma 49 entretient auprès de ses 500 entreprises partenaires engagées dans l'accompa-

gnement des apprentis et des demandeurs d'emploi. Une excellence affichée lors des prestigieuses Olympiades des métiers, dont la finale nationale se déroulait à Caen en décembre dernier, où 700 jeunes compétiteurs, faisaient la démonstration de leur passion, de leur talent et du savoir-faire français.

L'Urma 49 peut être fière de ses apprentis : Léandre Joffrion (tôlerie carrosserie), Robin Borderon (boulangerie) et Mathieu Beaupere (pâtisserie), les deux premiers ayant obtenu la médaille d'excellence, signe du très haut niveau de performance de leur prestation.

Félicitations donc à l'ensemble de ces jeunes professionnels, pour qui la valeur travail n'est plus à prouver.

(1) Enquête IPA 2018



Découverte des métiers à l'Urma 49

L'orientation est vécue la plupart du temps comme un véritable défi pour les jeunes, mais aussi pour les parents! Un choix décisif qui ne peut être envisagé sans les conseils avisés des acteurs de la formation. L'Urma 49, centre de formation professionnelle de la chambre de métiers et de l'artisanat, ouvrira ses portes le 2 février 2019 de 9 heures à 17 heures. Lors de cette manifestation, enseignants et apprentis sauront partager leur passion du métier et conseiller sur le parcours le mieux adapté aux aptitudes et aux motivations de chacun. Durant l'année, l'Urma 49 propose, le temps d'une demi-journée de pratique, des ateliers découverte des métiers: mécanique automobile, carrosserie peinture, fleuristerie, boulangerie, pâtisserie, boucherie et charcuterie traiteur (cette activité est réservée aux publics scolaires). L'Urma 49, c'est 18 diplômes du CAP au bac pro, et des solutions à chaque profil: apprentis, salariés et demandeurs d'emploi.

Attention: places limitées! Inscription obligatoire: Alexandra Fleury: 02 41 22 61 51 – afleury@artisanatpaysdelaloire.fr
Urma 49 – 3 rue Darwin – Angers – www.urmapaysdelaloire.fr

U N E

Revue

N E M E U R T

J A M A I S .

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.

CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio



Employeurs, vous devez assurer la sécurité et la santé de vos salariés. Ainsi vous avez l'obligation de mettre en place un dispositif pour prodiguer des soins d'urgence et organiser des secours. *Samorya Wilson*

Premiers secours : parés à toute urgence

De quel matériel doit-on s'équiper ?

En principe, tous les lieux de travail doivent comporter du matériel de premiers secours adapté aux risques courus par les salariés en fonction de votre activité¹. Mais le contenu de la trousse de secours n'est pas défini. Il convient de consulter le médecin du travail afin d'identifier la liste des équipements requis (comme l'installation ou non d'un défibrillateur...). Généralement, la trousse de base renferme un antiseptique cutané, des compresses stériles, des pansements prédécoupés, des bandes extensibles, des ciseaux à bouts ronds, des gants à usage unique, une pommade pour brûlures... Le matériel d'urgence doit rester facilement accessible et connu de tous. N'oubliez pas de veiller à mettre en place une procédure de contrôle de ce matériel afin de pouvoir remplacer les produits périmés.

Y a-t-il une procédure à suivre ?

Quelle que soit la taille de votre entreprise, vous devez rédiger un protocole qui rappelle les conduites à tenir en cas d'urgence et les informations indispensables :

- le numéro des services de secours extérieurs (Samu, pompiers...);
- les noms et lieux de travail des STT (sauveteur secouriste au travail), si votre entreprise en possède;
- l'emplacement des équipements de secours...

Vous pouvez aussi établir la marche à suivre en cas d'incendie. Le protocole d'urgence doit être soumis au médecin et aux représentants du personnel. Bien entendu, il convient aussi d'informer vos salariés et de les sensibiliser régulièrement aux consignes de sécurité.

Les obligations varient-elles selon le type d'entreprise ?

Lorsque votre activité renferme des travaux dangereux, vous avez l'obligation de prévoir la présence d'un sauveteur-secouriste du travail (SST) dans chaque atelier où ces travaux sont réalisés². De la même façon, un secouriste doit être présent sur tous les chantiers qui rassemblent au moins 20 personnes pendant 15 jours ou plus pour effectuer des travaux dangereux. Tout salarié peut prétendre à ce rôle, sous réserve de suivre une formation STT validée par l'obtention d'un certificat. En revanche, les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers. Si vous manquez à cette obligation, l'inspecteur du travail peut vous mettre en demeure d'y remédier sous un mois. À défaut, vous risquez une amende de 10 000 €.

1. Article R 4224-14 du Code du travail.
2. Article R 4224-15 du Code du travail.

i Rapprochez-vous de votre chambre de métiers et de l'artisanat pour savoir si elle dispense des formations de SST : 0825 36 36 36 (appel gratuit) - annuairecma.artisanat.fr

Médiation entreprises-administrations : test lancé

Le dispositif de médiation visant à résoudre les différends entre, d'une part, les entreprises et, d'autre part, les administrations et les établissements publics de l'État, les collectivités territoriales et les organismes de Sécurité sociale (Urssaf, inspection du travail...), est entré en vigueur (décret 2018-919 du 26 octobre 2018). Cette expérimentation, valable jusqu'au 28 octobre 2021, a été prévue dans le cadre de la loi Essoc* et concerne trois secteurs économiques : construction, industrie manufacturière et information-communication. De plus, elle ne s'applique qu'aux entreprises et administrations dont le domicile ou le siège est situé en Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce type de médiation s'ajoute à celles qui existent déjà.

La demande de médiation doit être adressée au médiateur des entreprises au moyen du formulaire de saisine figurant sur le site : www.mediateur-des-entreprises.fr.

* Loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance de trois ans prévue par la loi.

UNE DÉFINITION LARGE

Une affaire est considérée comme « secrète » lorsqu'elle est à la fois connue de peu de personnes, tout en ayant une valeur commerciale, et à condition qu'elle fasse l'objet d'attention particulière pour ne pas la divulguer.

DES EXCEPTIONS EXISTENT

Le secret tombe en cas de contrôle des autorités juridictionnelles ou administratives, si un accord international exige sa divulgation ou encore dans le cadre du droit d'alerte pour protéger l'intérêt général.

ACTION EN CAS D'ATTEINTE

L'entreprise qui s'estime victime de la divulgation de ses affaires a cinq ans pour engager une action en justice mais risque de se faire condamner en cas d'abus ou si elle n'a pas pris des précautions pour se protéger.

LECTURE RAPIDE

Secret des affaires : êtes-vous protégés ?

Le 30 juillet 2018¹, la France a voté une loi pour protéger les savoir-faire et les informations commerciales des entreprises (conformément à une directive européenne sur le sujet²). Qu'en est-il concrètement ? *Samorya Wilson*

Qu'entend-on par « secret des affaires » ?

En vertu de la nouvelle réglementation, est protégée au titre du secret des affaires toute information répondant à trois critères cumulatifs: elle est connue de peu de personnes, elle a une valeur commerciale et elle fait l'objet d'attention particulière pour ne pas la divulguer. En pratique, la définition juridique³ est si large qu'elle devra être précisée par les juges. Dans le secteur artisanal, le « secret d'affaire » recouvre par exemple des savoir-faire et des informations commerciales de valeur que l'on entend garder confidentiels. Cela va des connaissances techniques aux données commerciales comme celles relatives aux clients et aux fournisseurs.

Exceptions à la protection du secret des affaires

La loi prévoit des exceptions à la confidentialité de certaines affaires. Ainsi, il n'est pas possible d'invoquer le secret lorsque son utilisation ou sa divulgation est requise ou autorisée par les traités ou accords internationaux, ou

dans le cadre des pouvoirs d'enquête et de contrôle des autorités juridictionnelles ou administratives (en cas de contrôle fiscal par exemple). De la même façon, lorsqu'il s'agit de révéler, afin de protéger l'intérêt général, une activité illégale ou un comportement répréhensible, c'est-à-dire l'exercice du droit d'alerte, la divulgation du secret reste licite. De plus, les représentants du personnel peuvent divulguer des informations confidentielles aux salariés dans l'exercice de leurs missions même s'ils sont tenus au secret professionnel par ailleurs.

Atteinte au secret des affaires

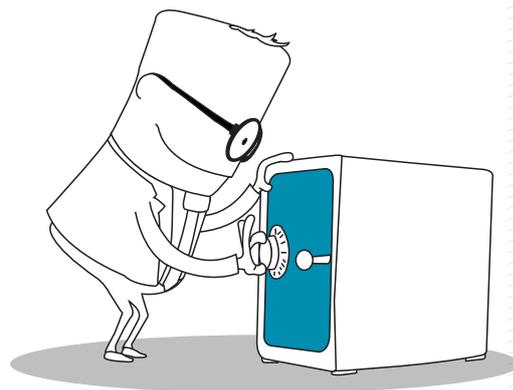
L'entreprise qui s'estime victime de la divulgation de ses affaires peut engager une action en justice dans les cinq ans à compter de la date des faits. La juridiction pourra ordonner des mesures préventives et d'urgence. Elle a également la faculté de condamner l'auteur de l'abus au paiement d'une somme forfaitaire, ou calculée en fonction des préjudices subis, ainsi que de prescrire l'affichage ou la publication de la condam-

nation en ligne. Toutefois, il convient de bien analyser la situation avant de saisir la justice! En cas de procédure abusive ou si l'entreprise a manqué de vigilance dans la protection de ses secrets, elle risque d'être elle-même condamnée à une amende pouvant aller jusqu'à 20 % du montant de la demande de dommages-intérêts ou 60 000 € en l'absence de demande de dommages-intérêts.

1. La loi n° 208-670 du 30 juillet 2018 relative à la protection du secret des affaires.

2. Directive européenne du 8 juin 2016 (n° 2016/943/UE).

3. Nouvel article L 151-1 Code du commerce.



RMC PRÉSENTE

LA GRANDE FINALE DU CONCOURS

-ÉDITION 2018-

LES MEILLEURS ARTISANS DE FRANCE

RMC
INFO TALK SPORT

VENEZ SOUTENIR ET ENCOURAGER

LES ARTISANS FINALISTES

LE VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER 2019

AU PARIS EVENT CENTER

20 Avenue de la Porte de la Villette - 75019 Paris

OUVERT AU PUBLIC DE 9H À 21H

ASSISTEZ AU SHOW « RADIO BRUNET » DE RMC
PRÉSENTÉ PAR ÉRIC BRUNET EN DIRECT DE 12H À 14H

PLUS D'INFORMATIONS SUR RMC.FR

AVEC  worldskills
France

Comment transférer le siège social de votre entreprise ?

Quelle qu'en soit la raison, déménager votre activité ne peut se faire à la légère. Vous devrez respecter un certain nombre de formalités avant que la nouvelle adresse de votre société ne soit officiellement reconnue par vos partenaires et l'administration. *Samorya Wilson*

1. Préparer le transfert

Dès lors que l'adresse du siège figure dans les statuts de votre société (SARL, EURL, EIRL ou SASU), transférer son siège social se traduit nécessairement par une modification des statuts.

Dans une SARL, le déménagement peut être décidé par le gérant mais il devra faire ratifier sa décision par les associés représentant plus de la moitié des parts sociales, lors d'une assemblée générale extraordinaire. Cependant, il faudra vérifier la procédure prévue par les statuts. Une fois la décision acceptée par tous, un procès-verbal doit être établi.

Pour les sociétés avec un associé unique, le déménagement du siège nécessite également un changement statutaire. Il convient aussi de formaliser la décision par écrit.

2. Accomplir les formalités

La prochaine étape consiste à publier un avis de modification dans

un journal d'annonces légales (JAL), dans un délai d'un mois. Si vous restez dans le même département, donc du ressort du même tribunal de commerce, il suffira de publier l'avis dans le JAL du lieu concerné.

En revanche, si le changement d'adresse entraîne une modification du tribunal de commerce compétent, un avis dans le JAL du lieu de départ et un second dans celui du lieu d'arrivée seront nécessaires. L'avis doit indiquer diverses informations (dénomination sociale, montant du capital social, numéro unique d'identification de l'entreprise...).

Après la publication de l'avis, un dossier de demande de déclaration de changement de siège social doit être envoyé au greffe ou au CFE (Centre de formalité des entreprises) compétent.

Le dossier doit comporter un certain nombre de documents : statuts à jour, justificatif de jouissance

des nouveaux locaux, avis paru dans le JAL...

i Renseignez-vous auprès du greffe ou du CFE pour connaître la liste complète des documents à fournir.

3. Effectuer des mises à jour

La modification du siège doit être déclarée auprès des diverses administrations, notamment le Fisc pour le calcul de la contribution foncière des entreprises (CFE).

En principe, l'administration est informée par le tribunal de commerce ou le CFE. Il ne faut pas non plus omettre de modifier l'adresse de l'entreprise sur tous les documents et supports utilisés, sans oublier de procéder à une redirection du courrier vers l'adresse du nouveau siège social.

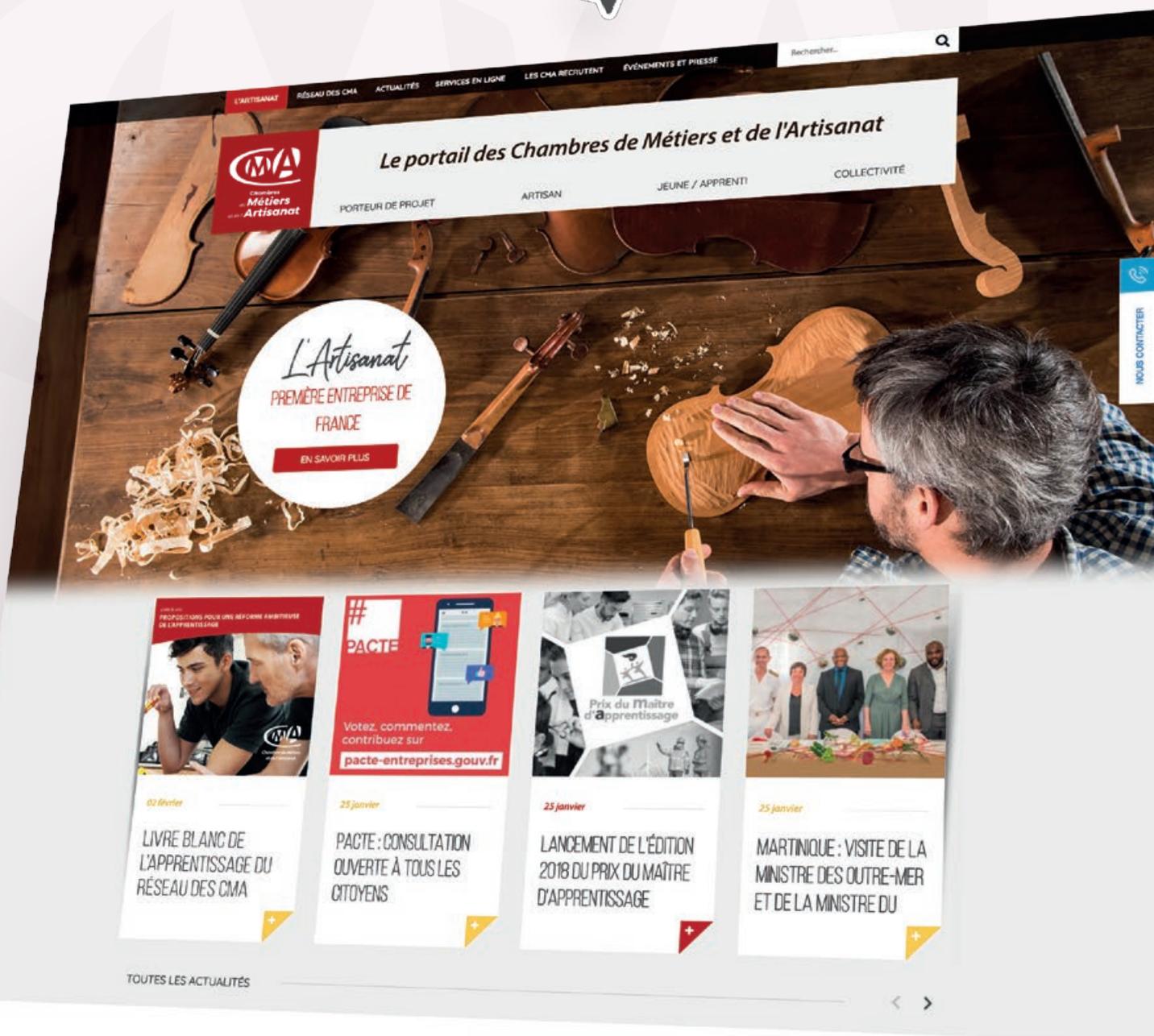
i Le coût d'un transfert de siège social varie de 184,91 € dans le ressort du même tribunal à 251,05 € dans le ressort d'un autre tribunal.

Suppression des Tass depuis le 1^{er} janvier 2019

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les tribunaux des affaires de Sécurité sociale (Tass) ont disparu, en vertu de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice. Ils passent dans le giron des Tribunaux de grande instance (TGI). Les décisions rendues par les Tass jusqu'en 2018 seront notifiées aux parties à l'instance, soit par le Tass, soit par le TGI et les recours encore en instance devant le Tass au 31 décembre 2018 seront automatiquement transférés au TGI. Pour les recours engagés en 2019, vous devrez adresser votre demande au pôle social du TGI. Le TGI compétent est celui situé dans le ressort de votre domicile.

Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur

Artisanat.fr >



TOUTES LES ACTUALITÉS



CHAMBRE DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT
DE LA SEINE-MARITIME
135 BOULEVARD DE L'EUROPE
76043 ROUEN
TÉLÉPHONE : 02 32 18 23 23
FAX : 02 32 18 23 00
PRÉSIDENT : CHRISTOPHE DORE



CHAQUE ANNÉE DANS LES CMA

 **+1M**
PERSONNES REQUES

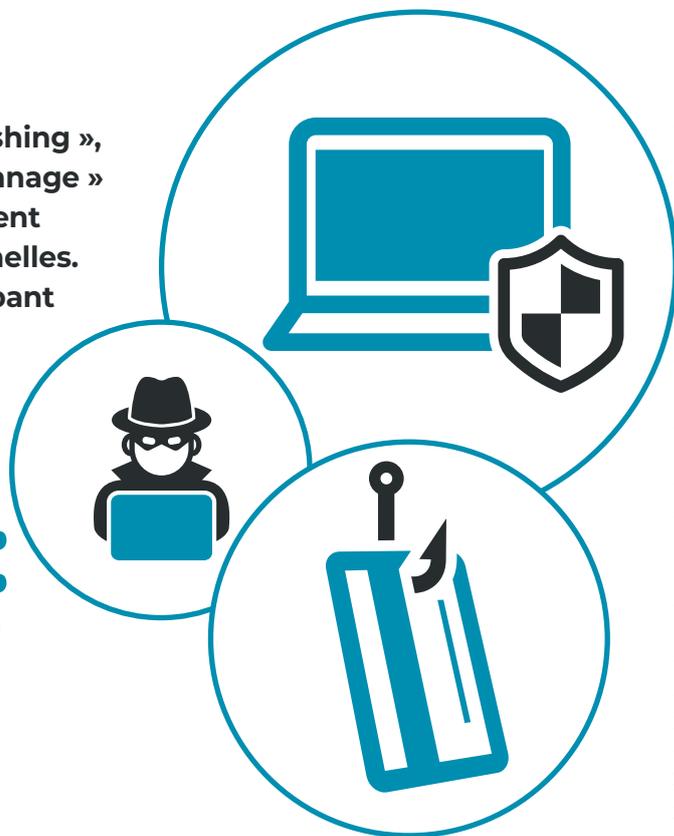
 **140 000**


Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

Avec le réseau des CMA,
l'artisanat a de l'avenir

Vous avez sans doute entendu parler du « phishing », anglicisme d'usage pour désigner l'« hameçonnage » (ou « filoutage »): des mails (ou sms) faussement officiels visant à soutirer vos données personnelles. Le « spear phishing », lui, va plus loin, en usurpant l'identité de vos contacts... Samira Hamiche

SPEAR PHISHING: HALTE AU PIÈGE



1. À LA PÊCHE AUX INFOS

Le phishing consiste le plus souvent à arnaquer financièrement des internautes peu familiers des usages du web, en récupérant des données bancaires ou de connexion (identifiant/mot de passe). Souvent, cela passe par un envoi massif de mails (spam). L'adresse mail du pirate imite celle d'une institution, un lien invite à remplir un formulaire semblable à celui d'une administration... Que l'utilisateur « piégé » remplit de ses données personnelles...

2. CONTACT DE CONFIANCE ?

Le « spear phishing » est encore plus vicieux! L'arnaque passe par l'adresse mail d'un de vos contacts, dont la boîte a été piratée. L'expéditeur malveillant aura évidemment pris soin de repérer ses habitudes et contacts les plus proches pour être plus convaincant. Le message joue sur un sentiment d'urgence (« *Je me suis fait voler mon portable et ma carte bleue, je suis en déplacement et la banque ne répond pas! Tu peux m'envoyer ton code de CB par mail stp? »*). Autres arnaques devenues courantes: les cagnottes d'anniversaire, de mariage... Qui finissent dans la poche des pirates.

3. ET LES PROS ?

Pour les pros, c'est encore plus insidieux: le pirate se fait passer pour un client, un fournisseur connu, pour vous inciter à ouvrir une pièce jointe corrompue ou un lien vers un site web malveillant. Il arrive ensuite à obtenir les droits d'administrateur d'un poste pour accéder à des infos confidentielles. Avant d'effacer ses traces...

CONSEIL ULTIME

En cas de doute sur un courrier électronique, signalez-le sur internet-signalement.gouv.fr puis supprimez-le de votre boîte mail. En cas de soupçon ou vol, appelez votre banque pour prévenir de la situation. Connectez-vous le plus rapidement possible sur vos sessions et comptes sensibles et changez vos mots de passe. Des policiers et gendarmes spécialisés peuvent vous conseiller via Info Escroqueries au 0805 805 817 (appel gratuit). N'hésitez pas à porter plainte.

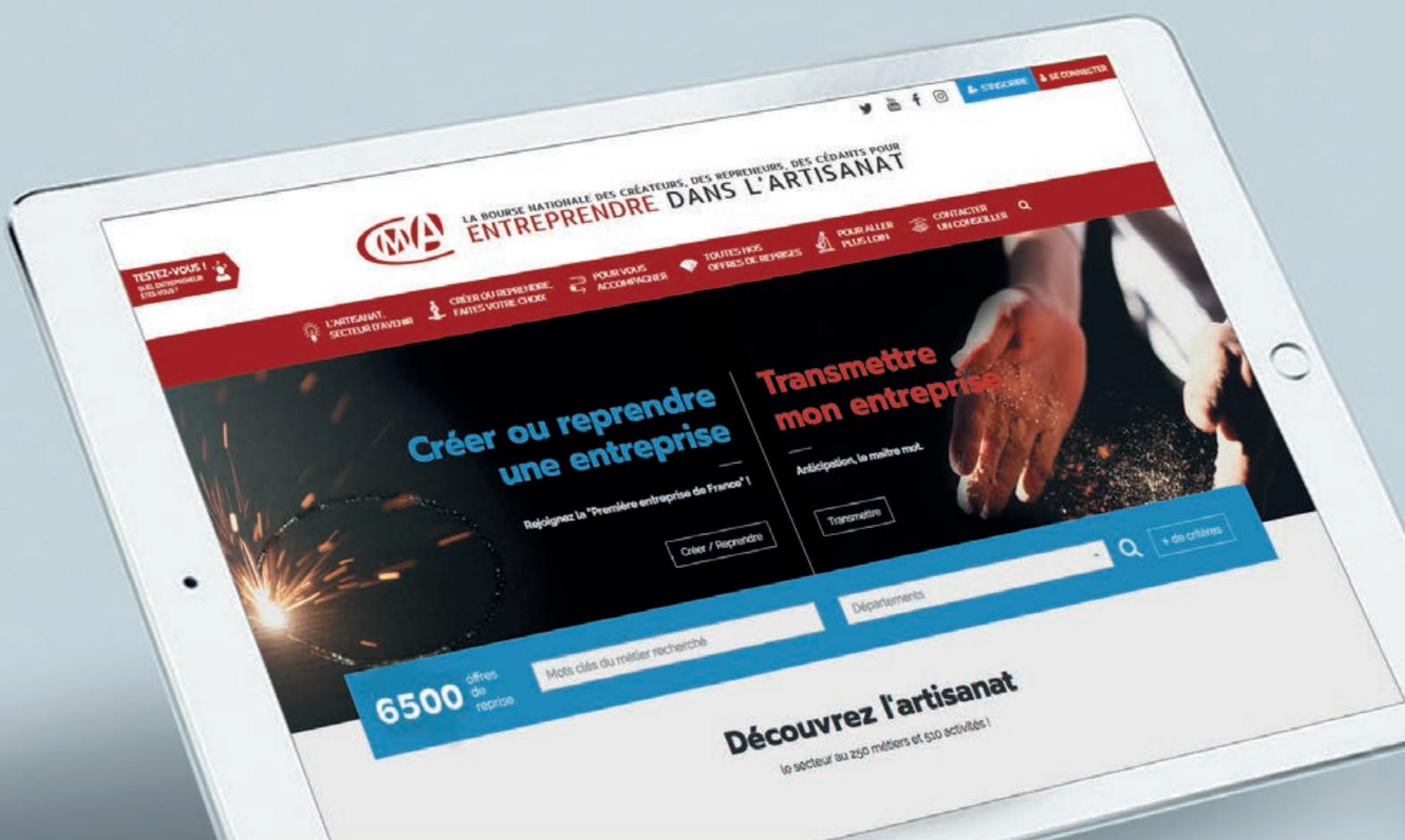
4. SOYEZ INSTINCTIF

Un mail mal orthographié peut mettre la puce à l'oreille, de même que l'heure d'envoi, si vous connaissez bien l'expéditeur supposé. Un doute? Appelez votre contact! Dans tous les cas, il faut en parler au premier concerné...

- Mettez votre système à jour pour éviter les failles de sécurité.
- Méfiez-vous des extensions des pièces jointes qui paraissent douteuses (pif; com; bat; exe; vbs; lnk...)
- Utilisez un compte utilisateur plutôt qu'administrateur.
- Privilégiez les liens débutant par « https » et non « http ».
- Utilisez un antivirus ou un pare-feu.
- Utilisez le filtre anti-filoutage du navigateur internet et le filtre anti-spam.

LES RÈGLES
D'OR

Vous cherchez à créer, à reprendre ou à céder **une activité ?**



Bénéficiez de l'expertise et de l'accompagnement de votre CMA sur :

entreprendre.artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**



Thierry Ducros,
président de l'UMB-FFB et chef
d'entreprise d'une menuiserie
de 25 personnes (Hérault)

« Le retrait du poste rénovation
des parois vitrées du CITE
entraînerait, sur les deux ans
à venir, la perte de près
de 40 000 emplois dans la filière
menuiserie extérieure. »⁷

www.capeb.fr - www.umb.ffbatiment.fr

© ANTONIODIAZ

MENUISIERS-AGENCEURS

ILS N'ONT PAS LES BOIS CROISÉS

On dénombre environ 40 000 entreprises de menuiserie du secteur du bâtiment en France, dont 15 000 sont menuisiers-agenceurs (d'un à cinq salariés pour plus de la moitié).

Le métier a dû se moderniser pour survivre mais manque de mains. Il doit en parallèle se battre pour rappeler sa forte valeur ajoutée et ne pas crouler sous les responsabilités administratives. *Sophie de Courtivron*

« **L**es menuisiers-agenceurs fabriquent et mettent en œuvre des cuisines, escaliers, portes, parquets, etc. La cuisine tient une place notable mais de plus en plus marginale car elle est concurrencée par les industriels », pose d'emblée Benoît Cauchard, ingénieur et responsable technique menuiserie intérieure et agencement à l'UMB-FFB¹. Face aux Ikea et compagnie, qui font du « modulaire standardisé » pour un client moins exigeant, le menuisier-agenceur fait de la qualité et du sur-mesure : ce n'est pas le même métier !

UN DÉFI À RELEVER : LA FORMATION

Les menuisiers-agenceurs ont dû prendre il y a quelques années le virage du numérique pour continuer à fabriquer de façon compétitive. « Il y a des unités de production modernes qui fabriquent en petites séries. Pour les entreprises qui n'avaient pas investi, la fabrication – du caisson au bouton de porte –, c'est fini », résume Jean-Marc Desmedt, président de l'UNA¹ Charpente-menuiserie-agencement à la Capeb. C'est aujourd'hui plus largement dans le bâtiment « que la France est l'un des derniers pays où les artisans fabriquent encore fenêtres, charpentes, agencements... », précise Benoît Cauchard. Et le secteur a besoin de personnel qualifié ! « Il y a une problématique de main-d'œuvre qualifiée chez 65 % de nos adhérents », constate Thierry Ducros, président de l'UMB-FFB. Avec une double exigence à satisfaire : « Il faut des gens aux commandes des machines numériques mais il y a un savoir-faire, au cœur du métier, à faire perdurer », insiste

Jean-Marc Desmedt, dont l'UNA est impliquée dans la rénovation des CAP.

ASSUMER ET SE DÉFENDRE

Les menuisiers-agenceurs portent beaucoup de responsabilités en plus de ce qui leur incombe déjà (prélèvement à la source...) : calcul long et compliqué de l'éco-contribution pour les déchets d'éléments d'ameublement ; vérification de la conformité des matériaux au feu dans les ouvrages qu'ils raccordent au bâtiment (assurance décennale que n'a pas la grande enseigne) ; « le bois rétifé³ très demandé alors qu'il est hors NF DTU⁴ », pointe Benoît Cauchard ; un risque incendie qui mobilise tout le secteur... « Au lieu de laisser la main aux produits manufacturés des industriels, nous avons créé des PV feu génériques, afin que les entreprises fabriquent toujours leurs produits. Nous nous battons aussi face au lobbying des autres matériaux ; le bois a une meilleure aptitude au feu que d'autres (pas d'explosion...) ! » Le secteur reste uni face aux menaces : évocation d'une REP⁵ bâtiment sans voir les efforts des filières, fin du CITE⁶ pour les portes, fenêtres⁷ et volets...

1. Union des métiers du bois de la Fédération française du bâtiment.

2. Union nationale artisanale.

3. Ayant subi un traitement thermique.

4. Norme Française - Document technique unifié : il prescrit les conditions d'exécution et de mise en œuvre (règles de l'art).

5. Responsabilité élargie du producteur ; les metteurs en marché doivent alors verser une éco-contribution à des éco-organismes (agréés par l'État) qui prennent en charge la gestion de leurs déchets.

6. Crédit d'impôt pour la transition énergétique.

7. Le ministère de la Transition écologique et solidaire semblait revenir sur l'exclusion des fenêtres du périmètre du CITE le 17 décembre dernier.

SELLIERS-GARNISSEURS

IMPOSSIBLE N'EST PAS SELLIER

Même s'il a évolué, le métier de sellier existe depuis des siècles et revêt la dénomination de sellier-garnisseur chez les Compagnons du Devoir. Diversifiée, ouverte aux marchés traditionnels comme à des secteurs innovants, son activité souffre toujours d'un manque de notoriété avéré. Les débouchés de ce métier très complet sont pourtant particulièrement variés.

Isabelle Flayeux

Au sein de la filière Matériaux souples*, l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) prépare par la voie de l'apprentissage au métier de sellier-garnisseur qui, « *par la mise en œuvre des matériaux souples, intervient lorsque mobilité et confort se conjuguent avec esthétique* ». De sellier-harnacheur à sellier-garnisseur, le métier s'est transformé au gré des évolutions de la société et des modes de déplacement. « *Le sellier a toujours su s'adapter et saisir les opportunités. Au fil du temps, il a continué à travailler avec les mêmes techniques de transformation, d'assemblage et de connaissances de la matière, pour des marchés de plus en plus évolutifs et diversifiés* », note Maroussia Baro, responsable de l'Institut des matériaux souples. Les secteurs d'activités traditionnels des entreprises de sellerie générales sont l'automobile et la moto, le nautisme, l'aéronautique, les transports en commun (ferroviaire et routier), le médical, l'ameublement extérieur et celui des collectivités.

UNE OUVERTURE À L'INNOVATION

Formés à couper, modéliser en 3D, souder, perforer des matériaux comme le cuir, la toile enduite plastifiée et les textiles techniques, les selliers mettent aussi leur savoir-faire au service de marchés émergents

comme la protection solaire, le sport et les loisirs, le gonflable. En réponse aux besoins des entreprises du secteur porteur de l'architecture textile, le Pôle d'excellence des matériaux souples (PEMS) travaille actuellement avec d'autres acteurs à la création d'une filière dans ce domaine. « *Au cœur des innovations, les applications sont tellement variées que le métier manque de visibilité et par là même de fédération représentative* », constate Maroussia Baro. En France, douze établissements, dont deux CFA de l'AOCDTF à Lyon et Pantin, forment au métier artisanal de sellier. Même si les débouchés sont réels, notamment dans les bureaux d'études et le prototypage, compléter les gestes artisanaux par le numérique devient un passage obligé. « *J'apprends encore tous les jours à maîtriser la matière mais je veux me former sur les logiciels 3D pour me perfectionner. C'est l'avenir du sellier* », insiste Andréa Offredo. Sellier-garnisseur et responsable de l'atelier de Star Pack à Boissy-l'Aillier (Val-d'Oise), la jeune femme Compagnon du Devoir fabrique des prototypes de sacs à dos, de la bagagerie et des protections en textile pour des pièces mécaniques d'avions et de fusées destinés à une clientèle internationale.

* La filière Matériaux souples regroupe quatre des trente métiers de l'AOCDTF : sellier-garnisseur, cordonnier-bottier, tapissier et maroquinier.



Maroussia Baro
responsable de l'Institut
des matériaux souples
des Compagnons du Devoir

« Pour pérenniser le métier de sellier-garnisseur et assurer la transmission, les entreprises doivent continuer à ouvrir leurs portes aux apprentis. »



www.pems.info Pôle d'Excellence des Matériaux Souples



« Le vrai luxe, c'est d'avoir un artisan en face de soi qui vous écoute et réalise toutes vos envies, jusqu'aux plus extravagantes! »

DÉESSE DE LA MALLE

EPHTÉE – MALLETIER D'ART



AU COMMENCEMENT ...

Des études par dépit, une carrière dans l'immobilier qui l'ennuie... Au milieu des années 80, à Toulouse, Franck Tressens trouve distraction dans les radios libres alors en plein boom. « En charge d'une rubrique cinéma, je me retrouve, un jour, face à Philippe Noiret. Et je suis fasciné... par ses chaussures – des John Lobb. Très vite, j'en ai acquis une paire. En voulant les entretenir, je me suis aperçu qu'il n'existait pas de coffret de cirage sur le marché », se remémore-t-il. Le petit garçon qui sommeillait en lui, « qui fabriquait lui-même les jouets vus dans le catalogue de La Redoute », sort de sa torpeur, persuadé qu'il tient peut-être un bon filon...

Ephtée: une consonance quasi mythologique pour cette marque girondine, en fait retranscription littérale des initiales de son créateur, le malletier d'art Franck Tressens. Sans surprise, le parcours de ce dernier s'apparente à une épopée, à un voyage initiatique qui l'a conduit à une réussite inespérée, surmontant chaque épreuve avec force et humilité.

Julie Clessienne

LES BALBUTIEMENTS

Franck Tressens se met à répertorier méthodiquement tout ce qui concerne les malles, les chaussures, l'élégance à la française... Il construit un premier coffret à cirage, d'autres suivent. Encouragé par son entourage et son déménagement à Bordeaux, il quitte son boulot et pose les jalons de ce qui deviendra « Ephtée ». « Quand je me suis senti prêt, j'ai démarché les grandes marques de chaussures à Paris. Une de mes malles a notamment attiré l'attention de Façonnable, les commandes ont commencé à affluer. » Seul, autodidacte, peu gestionnaire: le lancement se révélera aussi exaltant que chaotique pour celui « qui ne savait pas encore fixer le prix juste ».



LE MONDE À SA PORTÉE

En termes de stratégie, Franck Tressens a appris, parfois à ses dépens, qu'il fallait communiquer avec discernement, « dans notre cœur de cible ». Si son passage dans l'émission *La Maison France 5* fut pour lui une belle marque de reconnaissance, l'artisan mise aussi énormément sur la toile : « Nous avons le monde à portée de clic ; c'est essentiel d'avoir un site qui tient la route, au moins traduit en anglais. Et d'y laisser transparaître l'esprit de l'entreprise, d'y montrer nos visages, de prouver qu'on incarne nos produits. Derrière chaque malle, il y a de vraies gens. C'est rassurant quand on s'adresse à une clientèle prestigieuse comme la nôtre ! »

ITINÉRAIRE

Aujourd'hui, Ephtée jouit d'une reconnaissance dans l'univers haut de gamme, surtout Outre-Atlantique. Positionné exclusivement sur le sur-mesure, Franck Tressens, épaulé d'une salariée en maroquinerie, Volcie, et d'une vingtaine de stagiaires à l'année, conçoit des malles et coffrets dont « les seules limites sont celles du budget du client ». Pas de stock en vue, « tout est fait à la commande et adaptable. Ainsi, sur les 200 à 300 malles créées en vingt ans, aucune n'est identique. » Il s'est aussi diversifié dans les accessoires en cuir. « Les petites commandes font tourner les machines, les gros clients font tourner l'entreprise », philosophe-t-il.



UN STUDIO DANS UNE MALLE.

Plébiscité par des clients prestigieux comme Rolls-Royce, Baccarat ou Van Cleef & Arpels, Franck Tressens fait montre d'une polyvalence impressionnante pour créer des « boîtes à complication » qui regorgent d'inventivité. Travail du cuir, du bois, des métaux, électricité, peinture, finitions... Dans l'atelier, les heures s'égrainent mais ne se comptent pas. Preuve en est la fierté maison : une malle studio de 200 kg qui contient un lit deux places, un dressing et une coiffeuse et qui a nécessité le cuir de trois vaches pour être recouverte ! « Notre clientèle recherche des produits utiles et surprenants », conclut-il.

www.ephtee.com EPHTÉE EphteeMalletier

DATES CLÉS

1998

Lancement de l'entreprise. Franck Tressens est alors seul aux commandes... et le restera dix ans!

2008

Embauche de Volcie, autodidacte elle aussi, formée par Franck Tressens (il n'existe aucune formation de malletier!).

2011

Commande de Rolls-Royce d'une « malle pique-nique » qui permet à l'entreprise de rebondir dans une période difficile.

2013

Première obtention du label Entreprise du patrimoine vivant (EPV), « rassurant pour notre clientèle haut de gamme ».

2017

Création de la malle studio, qui interpelle à chaque fois qu'elle est exposée.



EXPRESSION D'UN TERROIR

© THOMAS FREY

Chaque territoire est fort d'une âme et d'un patrimoine qui lui sont propres. S'inscrire dans les traditions, perpétuer les savoir-faire, c'est l'hommage de ces trois artisans à leur région. *Marjolaine Biagi*



ET SI VOUS DEVENIEZ EPV ?

Vous êtes détenteur d'un savoir-faire rare, renommé ou ancestral ?

Le label EPV (Entreprise du patrimoine vivant) récompense l'excellence à la française en distinguant les entreprises de toutes tailles et tous secteurs qui conjuguent fabrication à très haute valeur ajoutée, passion et innovation.

Depuis mi-2018, les candidatures se font au format numérique uniquement. Vous défendez le patrimoine manufacturier français ? Faites-le savoir.

Postulez sur www.patrimoine-vivant.com
> Un label de l'État français
> La candidature.

VICTOR WALTER - POËLIER

UN REGARD EN ARRIÈRE, UN PAS EN AVANT

Les « Kachelöfen » ? Une institution en Alsace ! « Ces poêles en faïence, pièces maîtresses d'une salle, diffusent une chaleur de confort », décrit Victor Walter. À seulement 27 ans, cet artisan passionné, élu Jeune Talent par sa Région en 2015, est à la tête de sa propre entreprise. « J'ai d'abord été apprenti, puis salarié, à l'atelier Spenlehauer-Spiess d'Oltingue. J'en ai repris les rênes en septembre 2017. J'aime travailler la terre avec mes mains et perpétuer un savoir-faire. » Victor restaure, entretient et crée des poêles de masse à partir de briques réfractaires artisanales scellées à l'argile, en respectant les règles de ce métier aussi traditionnel que rare. Il emploie une céramiste, ce qui lui permet de tirer son épingle dans le grand jeu de la concurrence.

« Les clients personnalisent leurs carreaux, la créativité est sans limite. Nous sommes des constructeurs de A à Z. » Le jeune patron fait souffler un vent de modernité sur son activité. Il a ainsi imaginé de nouvelles matrices dans des matières différentes afin que le montage soit plus simple et plus parfait. Pour apposer sa marque, il a investi de nouveaux locaux à Zaessingue (Haut-Rhin), et rebaptisé l'atelier de son nom. Le travail ne manque pas, d'autant qu'avec la prise de conscience écologique, les poêles, peu énergivores, ont la cote. Et que la présence chaque année de Victor au prestigieux Salon international du patrimoine culturel à Paris ne passe pas inaperçue.

www.poeledetradition.com Poêles en faïence de tradition

DOMINIQUE KAY-MOUAT - POTIÈRE PIGNON SUR RUE DEPUIS 1842

Depuis 1842, la Poterie du Mesnil de Bavent, située entre Caen et Cabourg (Calvados), réalise des épis de faîtage et des accessoires de toiture. Il n'est pas rare que l'entreprise, labellisée EPV*, soit sollicitée pour rénover des pièces qu'elle a elle-même créées. « *Tout est fabriqué sur place et personnalisé*, indique Dominique Kay-Mouat, patronne depuis 27 ans. *Nous sommes sollicités par des mairies, des architectes, des particuliers...* »

Douze mains – l'entreprise compte six personnes – ne sont pas de trop pour honorer les commandes, passées dans le monde entier : États-Unis, Mexique, Japon... Le savoir-faire normand s'exporte, et s'exporte bien. Catalogue en vogue depuis plus de 170 ans, vaste choix de modèles, savoir-faire traditionnel, réponse au besoin actuel « d'authenticité »... : la Poterie du Mesnil a des arguments de poids. Qui ne suffisent pourtant pas toujours... « *La clientèle potentielle peut être rebutée par les coûts ou les délais. Il faut qu'elle prenne conscience du travail de l'artisan* », scande Dominique.

L'entreprise organise ainsi des visites guidées à destination du grand public et des scolaires.

À cela s'ajoutent des ateliers d'estampage et des initiations au tournage – très prisés –, un Village de la poterie réunissant un panel d'artisans d'art et une galerie d'exposition. De quoi, peut-être, susciter des vocations pour un art incontournable en Normandie.

* Entreprise du patrimoine vivant (lire page précédente).

www.poterie-bavent.com LA POTERIE DU MESNIL DE BAVENT



CHRISTINE CERISE - SANTONNIÈRE UN PEU DE SAVOIE CHEZ SOI

Montagnard, skieur, Annécien, chasseur alpin, sonneur de cor des Alpes... : chaque année, la petite boutique de Christine Cerise – Le Santon Savoyard à Chavanod (Haute-Savoie) – s'enrichit de nouveaux santons issus du folklore local. Des personnages qui s'arrachent dans les Pays de Savoie, où Christine est la seule santonnière. La qualité des

pièces, le respect des couleurs traditionnelles des costumes y est pour beaucoup. « *Créer un santon d'argile, à partir duquel je réalise un moule servant à la reproduction en petite série, peut prendre de trois jours à une semaine.* » Chaque figurine est peinte à la main. « *Je propose aussi des santons habillés, dont je confectionne les tenues : chemises, pantalons, jupes, châles...* » Et Christine crée elle-même les accessoires en bois : luges, bancs, skis... La Maître artisan d'art a plusieurs cordes à son arc. Elle réalise sur commande des santons personnalisés pour des départs en retraite ou des anniversaires. « *De janvier à juin, je produis. La vente démarre en été, boostée par les événements qui jalonnent l'année : expositions, Salons, fêtes d'automne, marchés de Noël d'Alsace, etc.* »

Les acheteurs sont tout autant des touristes – Français, Belges, Italiens... – que des collectionneurs. Christine, qui a créé son entreprise il y a 32 ans, n'arrive pas, malgré tout, à se verser de salaire. Pas de quoi ébranler sa passion et son plaisir à appartenir, à sa façon, au patrimoine savoyard.



www.le-santon-savoyard.fr

JEAN-LUC CHABANNE

« LE CONCOURS MOF, C'EST LA ROUTE 66 DE L'EXCELLENCE »

Alors que les épreuves du 26^e concours d'Un des Meilleurs Ouvriers de France touchent à leur fin, Jean-Luc Chabanne, secrétaire général du Coet-Mof*, nous livre sa vision de ce titre prestigieux. Ce qu'il implique et ce vers quoi il tend, face aux mutations sociétales et aux usages du numérique. *Propos recueillis par Julie Clessienne*

QUI SONT LES PRÉTENDANTS AU TITRE DE « MOF » ?

Ce concours s'adresse à des personnes déjà expérimentées, en moyenne de 35-38 ans, qui ont des vies professionnelle et familiale bien remplies. Ce sont de vrais acteurs économiques qui investissent beaucoup de leur temps personnel pour préparer leurs épreuves. Ce concours peut jalonner un parcours professionnel ; il permet aux candidats de savoir où ils en sont après quelques années d'activités et de pratique.

DES CANDIDATS ISSUS DE 170 MÉTIERS CONCOURAIENT CETTE ANNÉE, AUSSI BIEN DES ARTISANS QUE DES EMPLOYÉS DE LA GRANDE DISTRIBUTION, DE GRANDES INDUSTRIES ... UNE CONTRADICTION ?

Il faut redonner de la valeur à l'ouvrier, au maître d'ouvrage, exporter nos savoir-faire. L'artisanat devrait être à l'origine de ce processus mais il est bloqué par les seuils qui opposent continuellement TPME, ETI et grandes entreprises. De l'espace pour évoluer, nous en avons, à condition de voir grand ! Je ne suis pas contre l'idée qu'on ait de grandes entreprises artisanales. Nous avons besoin de l'ensemble de la filière, de tous ses maillons, c'est pourquoi, dans le concours, nous mettons en avant aussi bien les « très petits » que les « très grands ».

AVEC UN MESSAGE À FAIRE PASSER À LA JEUNESSE ?

Il faut prendre conscience du fait que nos métiers ne sont pas sexy pour nos jeunes. Certes, être caissière, c'est ennuyeux mais l'écosystème est plus favorable (souplesse des horaires, comité d'entreprise...). Nous devons faire face à cette réalité à l'heure où l'on ne trouve plus de repreneurs pour nos entreprises. Les jeunes représentent l'avenir, ils ont le droit d'avoir leurs propres idées, d'imaginer une nouvelle façon de travailler demain.

D'OÙ L'INTÉGRATION DU NUMÉRIQUE DANS CERTAINES ÉPREUVES ?

Aujourd'hui, grâce à Internet, n'importe quel quidam sur cette planète peut se mettre en scène et vendre un produit. Nous sommes dans une période de rupture où tout va très vite. Rappelez-vous que ce ne sont pas les fabricants de bougies qui ont inventé l'ampoule ! Les épreuves du concours doivent, de ce fait, elles aussi évoluer, intégrer les nouveaux procédés de fabrication comme l'impression 3D. Nous ne pouvons plus demander aux candidats de passer exactement les mêmes épreuves que leurs arrière-grands-parents !

* Comité d'organisation des épreuves du travail, association 1901 sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale.

www.meilleursouvriersdefrance.org
 Coet-MOF

SON PARCOURS

1980-1987

Tour de France avec les Compagnons du Devoir, de la mécanique agricole à l'ingénierie automobile.

2005-2012

Directeur commercial et marketing, Défi-Méca et CMEC.

1987-1998

Chargé d'affaires puis responsable d'agence, Groupe Rouby.

2012-2016

Directeur commercial, marketing et communication externe des Compagnons du Devoir.

1999-2005

Directeur commercial et marketing des Compagnons du Devoir.

2016

Devient secrétaire général du Coet-Mof.



**EN VRAI, C'EST EN SE
CONNAISSANT MIEUX
QU'ON PREND
LES BONNES DÉCISIONS.**

**SOLUTIONS PERSONNALISÉES
ET COMPLÈTES POUR LES PROS.**

Agence
Pro

02 99
30 90 80

Coût d'un appel local 0,07 € TTC/mn (hors taxes)

groupama.fr

Groupama Loire Bretagne - 23, Boulevard Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 383 844 693 RCS Rennes
Entreprise régie par le code des assurances - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Document non contractuel



GroupamaPro



direct&proche

**VOTRE ENTREPRISE SE DÉVELOPPE
AUSSI SUR INTERNET**

Découvrez les solutions digitales Direct&Proche pour construire
et optimiser votre visibilité web sur www.directetproche.fr

  **#LaBonneRencontre**

Pour plus d'informations, contactez-nous au :

02 72 79 40 40

(coût selon opérateur, appel non surtaxé)

**GRAND OUEST
BANQUE POPULAIRE**



la réussite est en vous

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime.

PROFESSIONNELS



VOUS CHERCHEZ À OPTIMISER VOTRE RÉMUNÉRATION ET CELLE DE VOS COLLABORATEURS.

**VOTRE BANQUE EST LÀ AVEC L'ÉPARGNE
ENTREPRISE. EN PARLER AVEC UN CONSEILLER
SPÉCIALISÉ, ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit  Mutuel